Image not found or type unknown

LITIGE SUR GARANTIE DECENNALE URGENT MERCI

Par **kanou**, le **13/11/2012** à **02:13**

bonjour,

J'ai un petit souci avec une garantie décennale.
J'ai acheté une maison où avaient été fait des travaux de résines extérieurs et intérieurs.
Cette résine se détruit car elle n'a pas été réalisée en respectant le DPU.
En regardant dans les papiers fournis lors de la vente, j'ai retrouvé la garantie décennale de l'entreprise qui aurait effectuée les travaux.
Je me suis rapprochée de l'assurance de cette décennale et celle-ci ne veut pas donner suite car je n'ai pas de factures correspondant; normal, ce n'est pas moi qui est fait réaliser les travaux.

Puis-je quand même demander à l'assurance de la décennale de faire mandater un expert? si oui? Les frais d'expertise sont-ils à ma charge et que dois-je faire à l'issue de l'expertise?
Merci par avance pour votre aide car les travaux à effectuer pour remettre en état sont d'un montant exorbitant.
Petite précision: l'ancien propriétaire étant un ami de l'entreprise, il a écrit un courrier stipulant que les matériaux avaient été fournis par le patron de cette société mais que c'est lui qui avait réalisé les travaux lui-même. Mais alors pourquoi la présence d'une garantie décennale pour ces mêmes travaux?

Encore merci d'avance pour votre aide.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés